

• (2.20 p.m.)

On espère que cette mesure améliorera la situation et qu'une quantité maximum de céréales sera remise en état et entreposée avant d'être écoulée. J'approuve les initiatives que le gouvernement a prises jusqu'à maintenant mais il ne saurait s'arrêter là. Nombre de cultivateurs ont de sérieux ennuis pécuniaires et estiment qu'en recourant à ces avances ils vont s'endetter davantage. Il y a des centaines de millions de boisseaux de grain à sécher et à mon avis le gouvernement serait bien avisé d'accorder une subvention directe aux cultivateurs pour les encourager à sécher eux-mêmes leurs céréales. Cette subvention ne devrait pas couvrir entièrement les frais de séchage mais au moins une partie. Il y a beaucoup à faire et le temps presse. J'espère que le gouvernement envisagera de verser une subvention directe afin d'acquitter en partie les frais de séchage des céréales pour permettre de les entreposer afin qu'elles ne soient pas toutes perdues, l'année prochaine. Merci, monsieur l'Orateur.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je partage l'avis des honorables préopinants en ce sens que je ne m'oppose pas à la mesure mais, à l'instar des membres de mon parti, je dois m'élever contre son insuffisance flagrante et son outrageante injustice. On a déjà dit à la Chambre ces derniers mois qu'un état de choses comme celui qui s'est produit dans l'Ouest à propos de la moisson l'automne dernier, ne constitue pas un problème où seuls les cultivateurs sont en cause. C'est un problème national, que la nation tout entière devrait s'employer à résoudre. Les sommes nécessaires ne devraient pas sortir entièrement des poches des cultivateurs mais de la nation dans son ensemble.

Le ministre d'État a parlé tantôt de l'affolement qui, d'après lui, s'empare de certains députés de ce côté-ci de la Chambre chaque fois que des cultivateurs sont aux prises à un problème. Je dirais que ce n'est pas de l'affolement, mais de la colère, de la frustration et un découragement total. Les cultivateurs des Prairies ne s'affolent pas facilement, pas plus d'ailleurs que les députés originaires des Prairies. Les cultivateurs doivent accepter les années sèches comme les années pluvieuses, ils doivent s'accommoder de la surabondance comme de la disette. Ces dernières années seulement une ou deux fois ont-ils eu des pluies normales et l'automne dernier a été le pire de tous. Malgré tout les cultivateurs ont réussi à survivre et à venir à bout des difficultés. Pendant les années 30, ils ont dû subir la poussière, les sauterelles et les gaufres. Ils peuvent conjurer tous ces maux,

[M. Ritchie.]

mais lorsque vient s'y ajouter un gouvernement libéral, c'est leur demander un peu trop.

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement libéral fédéral ne se montre pas à la hauteur de la situation, qu'il fait preuve d'indifférence et d'une lenteur désespérante lorsqu'il s'agit de venir en aide aux agriculteurs au nom de tout le pays. Ce qu'il en coûtera pour rendre les céréales récoltées de l'Ouest canadien propres à la vente se chiffrera par au moins 70 millions de dollars, voire même 100 millions de dollars. On ne pourrait s'attendre à ce que les cultivateurs assument tous ces frais. Ce serait injuste, inéquitable et, pour tout dire, impensable. Peu importe les allégeances politiques du gouvernement au pouvoir, lorsqu'il présente une mesure aussi insuffisante que celle-là, sans vraiment accepter sa part de responsabilité au nom de tout le pays, il manque à son devoir.

Bon nombre d'associations agricoles ont soumis des propositions au gouvernement, mais j'attends encore le jour où un ministre ou un député ministériel en accusera réception à la Chambre ou en public. A ma connaissance, le gouvernement ne s'est même pas donné la peine de répondre à ces associations ou de leur dire pourquoi on ne pouvait donner suite à leurs propositions.

Le Syndicat des cultivateurs de la Saskatchewan a présenté un long mémoire sur le séchage du grain, où l'on y expliquait, entre autres, une façon de procéder en transportant le grain de la ferme aux séchoirs et en le ramenant à son point de départ. Le syndicat en question recommandait instamment un barème de paiements pour couvrir une partie des frais de l'opération. Il faudrait, disait-il, pour la période allant du 1^{er} août dernier à la fin de février, verser au moins 12c. par boisseau aux agriculteurs pour le séchage du grain; par celle du 1^{er} mars au 30 avril, 10c. par boisseau et, pour celle du 1^{er} mai jusqu'à la fin de la campagne agricole, 5c. par boisseau. Je me demande si le gouvernement s'est même donné la peine de répondre à ce mémoire. J'espère que le ministre ou quelque député ministériel nous dira si l'on y a donné une réponse et, dans ce cas, quelle en était la teneur. Si la réponse a été défavorable, espérons qu'on nous le dira et qu'on nous en donnera la raison.

Au cours d'un débat antérieur, le député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) signalait aux représentants de ce côté-ci de la Chambre la nécessité de faire comprendre des données essentielles aux députés du centre et de l'Est du pays. Pour notre part, nous avons fait, je crois, le nécessaire auprès des députés de ces régions qui siègent de ce côté-ci. J'aimerais savoir si le député en question a réussi à en faire autant de son côté.